

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2023

CENTRAIDE OUTAOUAIS

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGE |
|------------------------------------|------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 1 |
| État des résultats | 3 |
| État de l'évolution de l'actif net | 4 |
| État de la situation financière | 5 |
| État des flux de trésorerie | 7 |
| Notes complémentaires | 8 |
| Renseignements complémentaires | 19 |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Outaouais

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Marcil Lavallée

S.E.N.C./G.P.

GATINEAU

100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Gatineau (Québec)
Le 27 septembre 2023

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A120857

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

3

| | 2023 | 2022 |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| PRODUITS DE LA CAMPAGNE | | |
| Dons et souscriptions | 3 447 215 \$ | 3 792 276 \$ |
| Fonds de relance des services communautaires | 1 301 457 | - |
| Transferts de fonds provenant d'autres Centraide-United Way | 63 216 | 77 934 |
| Transferts de fonds à d'autres Centraide-United Way | (3 806) | (715) |
| | 4 808 082 | 3 869 495 |
| Souscriptions douteuses et irrécouvrables | (29 177) | (87 166) |
| | 4 778 905 | 3 782 329 |
| AUTRES PRODUITS (CHARGES) | | |
| Souscriptions et contributions additionnelles (note 3) | 171 508 | 81 907 |
| Remboursement des frais de campagne régionale | 79 016 | 19 000 |
| Dons en actions | 69 371 | - |
| Activités de financement | 62 500 | 26 300 |
| Produits de dividendes et d'intérêts | 47 328 | 24 345 |
| Produits divers | 36 806 | 5 515 |
| Subventions | 24 418 | 32 741 |
| Variation non réalisée de la juste valeur des placements | 19 280 | (70 928) |
| Tirage 50/50 | 5 700 | - |
| Remboursement des frais de campagne fédérale | - | 25 513 |
| | 515 927 | 144 393 |
| | 5 294 832 | 3 926 722 |
| CHARGES | | |
| Allocations et services aux organismes (annexe A) | 4 292 250 | 3 216 253 |
| Frais de campagne (annexe B) | 879 815 | 1 038 224 |
| | 5 172 065 | 4 254 477 |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES | | |
| | 122 767 \$ | (327 755) \$ |

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

4

| | Investi en immobili- sations et actifs incorporels | Affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté | Affecté au Fonds de pré- voyance | Affecté aux projets (Note 2) | Fonds de dotation | Non affecté | 2023 Total | 2022 Total |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------|----------------|---------------|---------------|
| SOLDE AU DÉBUT | 458 674 \$ | 117 493 \$ | 345 000 \$ | 300 360 \$ | 5 055 \$ | 283 765 \$ | 1 510 347 \$ | 1 838 102 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | (25 540) | - | - | - | - | 148 307 | 122 767 | (327 755) |
| Affectations d'origine interne (note 2) | - | - | - | 90 201 | - | (90 201) | - | - |
| Utilisations d'origine interne (note 2) | - | - | - | (39 143) | - | 39 143 | - | - |
| SOLDE À LA FIN | 433 134 \$ | 117 493 \$ | 345 000 \$ | 351 418 \$ | 5 055 \$ | 381 014 \$ | 1 633 114 \$ | 1 510 347 \$ |

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE


30 JUIN 2023

5

| | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Encaisse | 1 694 546 \$ | 1 869 941 \$ |
| Encaisse - Projet en fiducie (note 4) | 123 264 | 135 933 |
| Débiteurs (note 5) | 1 351 166 | 1 355 675 |
| Frais payés d'avance | 26 417 | 30 630 |
| | 3 195 393 | 3 392 179 |
| PLACEMENTS À LONG TERME (note 6) | 613 221 | 583 139 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7) | 432 490 | 454 990 |
| ACTIFS INCORPORELS (note 8) | 644 | 3 684 |
| | 1 046 355 | 1 041 813 |
| | 4 241 748 \$ | 4 433 992 \$ |

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, présidente


_____, Trésorière

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2023

6

| | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| PASSIF | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Créditeurs (note 9) | 2 270 636 \$ | 2 435 752 \$ |
| Habit de neige (note 4) | 123 264 | 135 933 |
| Apports reportés (note 11) | 214 734 | 351 960 |
| | 2 608 634 | 2 923 645 |
| ACTIF NET | | |
| Affectations internes | | |
| Investi en immobilisations et actifs incorporels | 433 134 | 458 674 |
| Affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté | 117 493 | 117 493 |
| Affecté au Fonds de prévoyance | 345 000 | 345 000 |
| Affecté aux projets | 351 418 | 300 360 |
| Affectations externes | | |
| Fonds de dotation | 5 055 | 5 055 |
| Non affecté | 381 014 | 283 765 |
| | 1 633 114 | 1 510 347 |
| | 4 241 748 \$ | 4 433 992 \$ |

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

7

| | 2023 | 2022 |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | 122 767 \$ | (327 755) \$ |
| Ajustements pour : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 22 500 | 23 145 |
| Amortissement des actifs incorporels | 3 040 | 4 905 |
| Variation non réalisée de la juste valeur des placements | (19 280) | 70 928 |
| | 129 027 | (228 777) |
| Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12) | (293 620) | 653 340 |
| | (164 593) | 424 563 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Variation nette des placements | (10 802) | (28 264) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | - | (6 353) |
| | (10 802) | (34 617) |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | (175 395) | 389 946 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT | 1 869 941 | 1 479 995 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN | 1 694 546 \$ | 1 869 941 \$ |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centraide Outaouais (l'organisme) est une personne morale constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de prélever, recevoir et administrer les fonds provenant de sources privées ou publiques et de distribuer ces fonds à des organismes de bienfaisance. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempt d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la provision relative aux souscriptions douteuses et la ventilation des charges.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions, le Fonds de relance des services communautaires, les souscriptions et les dons. Les souscriptions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les souscriptions non affectées et dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits de dividendes et d'intérêts

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement et les gains en capital.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Autres

Les activités de financement et les remboursements des frais de campagne régionale et fédérale sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits divers sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les dons en actions sont constatés à leur juste valeur marchande au moment du transfert des titres.

Apports de biens et de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

À l'exception des services des bénévoles, l'organisme comptabilise les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'organisme sépare ses charges entre trois secteurs de fonctionnement, soit « Administration », « Campagne » et « Allocations et services aux organismes ».

Toutes les charges, à l'exception des souscriptions douteuses et irrécouvrables, des charges de sous-traitance et des frais pour la campagne, sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

| | Administration | Campagne | Allocation et services aux organismes |
|----------------------------------------------------------------|----------------|----------|---------------------------------------|
| Au prorata des heures travaillées pour chaque secteur : | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 18 % | 38 % | 44 % |
| Au prorata des effectifs pour chaque secteur : | | | |
| Activités spéciales de la campagne | 32 % | 36 % | 32 % |
| Honoraires et services professionnels | 32 % | 36 % | 32 % |
| Publicité | 32 % | 36 % | 32 % |
| Relations de presse | 32 % | 36 % | 32 % |
| Frais d'entretien et de réparation | 32 % | 36 % | 32 % |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 32 % | 36 % | 32 % |
| Formation | 32 % | 36 % | 32 % |
| Frais de congrès et d'assemblées | 32 % | 36 % | 32 % |
| Support technique informatique | 32 % | 36 % | 32 % |
| Frais de représentation et de déplacement | 32 % | 36 % | 32 % |
| Fournitures et papeterie | 32 % | 36 % | 32 % |
| Frais bancaires et intérêts | 32 % | 36 % | 32 % |
| Télécommunications et système d'alarme | 32 % | 36 % | 32 % |
| Amortissement de l'actif incorporel | 32 % | 36 % | 32 % |
| Abonnements et documentation | 32 % | 36 % | 32 % |
| Énergie | 32 % | 36 % | 32 % |
| Assurances | 32 % | 36 % | 32 % |
| Reconnaissance - bénévoles et employés | 32 % | 36 % | 32 % |

Lorsque la ventilation initiale est complétée, l'organisme procède à une deuxième ventilation des frais d'administration entre les deux autres secteurs de fonctionnement, soit campagne (60 %) et allocation (40 %). Les frais d'administration sont ventilés entre ces secteurs en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont principalement établis en fonction du temps travaillé par le personnel dans chaque secteur de fonctionnement.

Les salaires, avantages sociaux et contractuels pour le fonds de relance des services communautaires ont été entièrement ventilé sous allocation et services aux organismes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Apports d'immobilisations

Les apports sous forme d'immobilisations ou d'actifs incorporels sont comptabilisés au coût de ceux-ci correspondant à la juste valeur à la date de l'apport.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

| | Périodes |
|---------------------------|-----------|
| Immeuble | 40 ans |
| Ameublement et équipement | 10 ans |
| Équipement informatique | 3 à 5 ans |

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les soldes des actifs nets se composent comme suit :

Actif net investi en immobilisations et actifs incorporels

L'actif net investi en immobilisations et actifs incorporels représente la fraction non amortie des immobilisations et actifs incorporels acquis au moyen de ressources non affectées moins la dette connexe.

Fonds de dotation

Le Fonds de dotation regroupe tous les dons désignés ainsi par les donateurs dont l'objectif initial est de préserver le capital afin que les produits nets de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté (Fonds SVP)

L'actif net affecté au Fonds SVP représente les sommes réservées par le conseil d'administration dont l'objectif est de préserver le capital afin que les produits de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds de prévoyance

L'actif net affecté aux fins de prévoyance représente les sommes réservées par le conseil d'administration dans le cas d'une éventualité où l'organisme devrait avoir à subvenir à ses propres besoins. Cette réserve permettrait à l'organisme de poursuivre ses activités de fonctionnement pour une période de trois mois.

Actif net affecté aux projets

L'actif net affecté aux projets représente les sommes réservées par le conseil d'administration pour réaliser divers projets. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé l'utilisation de certaines sommes totalisant 39 143 \$ (2022 : 206 317 \$) et a approuvé également des nouvelles affectations totalisant 90 201 \$ (2022 : 52 487 \$).

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2023

14

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les soldes des actifs nets se composent comme suit : (suite)

Au 30 juin 2023 le solde des sommes affectées aux projets d'origine interne est réparti de la façon suivante :

| | 2023 | 2022 |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Retour en classe | 110 000 \$ | 95 000 \$ |
| CA marche | 9 500 | 8 000 |
| Fonds bâtisseur | 46 316 | 52 160 |
| Fonds stabilisation | 100 000 | 100 000 |
| Observatoire de l'Outaouais | 5 000 | 10 000 |
| Services 211 | 80 402 | 35 000 |
| Bourses Deslauriers | 200 | 200 |
| | 351 418 \$ | 300 360 \$ |

3. SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

Le total des souscriptions et contributions additionnelles inclut un montant de 14 600 \$ (2022 : 13 124 \$) provenant d'autres Centraide-United Way d'années antérieures.

4. PROJET EN FIDUCIE

L'organisme agit à titre de fiduciaire du projet Habit de neige. Les revenus et les dépenses découlant de ce projet ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

5. DÉBITEURS

| | 2023 | 2022 |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Souscriptions à recevoir | 1 373 850 \$ | 1 462 531 \$ |
| Provision pour créances douteuses | (105 500) | (163 800) |
| Comptes clients | 50 281 | 15 954 |
| Taxes à la consommation | 29 735 | 38 190 |
| Intérêts courus à recevoir | 2 800 | 2 800 |
| | 1 351 166 \$ | 1 355 675 \$ |

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2023

15

6. PLACEMENTS À LONG TERME

| | 2023 | 2022 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Placements évalués au coût après amortissement | | |
| Certificats de placements garantis | 148 400 \$ | 146 713 \$ |
| Placements évalués à la juste valeur | | |
| Fonds communs de placement - prudent (coût : 229 221 \$; 2022 : 223 894 \$) | 219 027 | 210 174 |
| Fonds communs de placement - équilibré (coût : 131 216 \$; 2022 : 128 820 \$) | 144 402 | 131 466 |
| Fonds communs de placement - croissance (coût : 86 684 \$; 2022 : 86 256 \$) | 92 687 | 86 815 |
| | 456 116 | 428 455 |
| Police d'assurance-vie évaluée à la valeur de rachat | 8 705 | 7 971 |
| | 613 221 \$ | 583 139 \$ |

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2023 | | 2022 | |
|------------------------------------|------------|----------------------|--------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Terrain | 74 279 \$ | - \$ | 74 279 \$ | 74 279 \$ |
| Immeuble | 687 621 | 351 248 | 336 373 | 353 570 |
| Ameublement et équipement | 42 533 | 41 263 | 1 270 | 1 587 |
| Équipement informatique | 77 492 | 61 424 | 16 068 | 21 054 |
| Oeuvres d'art destinées à la vente | 4 500 | - | 4 500 | 4 500 |
| | 886 425 \$ | 453 935 \$ | 432 490 \$ | 454 990 \$ |

8. ACTIFS INCORPORELS

| | 2023 | | 2022 | |
|-----------|-----------|----------------------|--------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Logiciels | 59 125 \$ | 58 481 \$ | 644 \$ | 3 684 \$ |

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2023

16

9. CRÉDITEURS

| | 2023 | 2022 |
|------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Fournisseurs et frais courus | 40 226 \$ | 60 647 \$ |
| Allocations aux organismes à payer | 2 131 737 | 2 282 317 |
| Salaires à payer | 67 547 | 74 261 |
| Autres créditeurs | 24 629 | 11 677 |
| Sommes à remettre à l'État | 6 497 | 6 850 |
| | 2 270 636 \$ | 2 435 752 \$ |

10. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 500 000 \$, limité à 350 000 \$ du 1 janvier au 30 juin de chaque année. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 1,0 % (5,75 %; 4,70 % au 30 juin 2022) et est renégociable en décembre 2023.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque immobilière de 500 000 \$ sur l'immeuble et le terrain ayant une valeur comptable nette de 410 652 \$ au 30 juin 2023. Au 30 juin 2023 et 2022, l'emprunt bancaire n'était pas utilisé par l'organisme.

11. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions et dons reçus pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices. Les variations survenues dans les soldes d'apports reportés sont les suivantes :

| | 2023 | 2022 |
|-------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Solde au début | 351 960 \$ | 62 073 \$ |
| Plus : montants octroyés au cours de l'exercice | 1 188 739 | 322 628 |
| Moins : montants constatés à titre de produit | (1 325 965) | (32 741) |
| Solde à la fin | 214 734 \$ | 351 960 \$ |

Les soldes d'apports reportés se composent comme suit :

| | 2023 | 2022 |
|----------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Fondation Lucie et André Chagnon | 122 546 \$ | 249 347 \$ |
| Ville de Gatineau | 50 774 | 50 774 |
| Fonds de relance des services communautaires | 28 943 | - |
| Autres | 12 206 | 10 954 |
| Projet SOIS | 265 | 40 885 |
| | 214 734 \$ | 351 960 \$ |

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

| | 2023 | 2022 |
|------------------------------|---------------------|-------------|
| Encaisse - Projet en fiducie | 12 669 \$ | (14 743) \$ |
| Débiteurs | 4 509 | 213 425 |
| Subvention à recevoir | - | 1 370 |
| Frais payés d'avance | 4 213 | (452) |
| Créditeurs | (165 116) | 149 110 |
| Apports reportés | (137 226) | 289 887 |
| Habit de neige | (12 669) | 14 743 |
| | (293 620) \$ | 653 340 \$ |

13. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux dons et souscriptions à recevoir et aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 60 % du total des comptes clients sont à recevoir de la campagne de charité du gouvernement du Canada (CCMTGC) et du bureau national de la CCMTGC. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

19

| | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| ANNEXE A - ALLOCATIONS ET SERVICES AUX ORGANISMES | | |
| Allocations et services aux organismes | 1 986 624 \$ | 2 259 224 \$ |
| Allocations et services aux organismes - Fonds de relance des services communautaires | 1 240 627 | - |
| Désignations | 193 350 | 217 081 |
| Programmes et projets | 169 033 | 199 995 |
| Cotisation Centraide Canada | 33 551 | 32 932 |
| Répartition des frais d'administration (annexe D) | 669 065 | 507 021 |
| | 4 292 250 \$ | 3 216 253 \$ |

ANNEXE B - FRAIS DE CAMPAGNE

| | | |
|---------------------------------------------------|------------|--------------|
| Frais de campagne | 252 998 \$ | 262 609 \$ |
| Répartition des frais d'administration (annexe D) | 626 817 | 775 615 |
| | 879 815 \$ | 1 038 224 \$ |

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

20

| | 2023 | 2022 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION | | |
| Salaires et avantages sociaux | 858 296 \$ | 871 936 \$ |
| Activités spéciales de la campagne | 35 719 | 92 013 |
| Publicité | 49 149 | 43 262 |
| Support technique informatique | 47 257 | 47 577 |
| Relations de presse | 36 784 | 46 112 |
| Frais d'entretien et de réparation | 30 197 | 23 069 |
| Formation | 15 048 | 23 885 |
| Télécommunications et système d'alarme | 12 273 | 11 991 |
| Frais de congrès et d'assemblées | 10 293 | 3 594 |
| Assurances | 9 682 | 9 400 |
| Énergie | 9 259 | 8 049 |
| Fournitures et papeterie | 4 924 | 2 942 |
| Frais de représentation et de déplacement | 2 653 | 2 116 |
| Frais de bureau | 2 184 | 3 122 |
| Reconnaissance - bénévoles et employés | 1 683 | 4 393 |
| Abonnements et documentation | 679 | 3 402 |
| Honoraires et services professionnels | 52 950 | 39 806 |
| Frais bancaires et intérêts | 9 749 | 17 917 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 22 500 | 23 145 |
| Amortissement de l'actif incorporel | 3 040 | 4 905 |
| Activités spéciales de la campagne - Tirage 50/50 | 20 733 | - |
| Salaires, avantages sociaux et contractuels - Fonds de relance des services communautaires | 60 830 | - |
| Répartition des frais d'administration (annexe D) | (1 295 882) | (1 282 636) |
| | - \$ | - \$ |

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

21

ANNEXE D - VENTILATION DES FRAIS D'ADMINISTRATION

| | 2023 | | 2022 | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------|-------------------|----------------------------------------|
| | Frais de campagne | Allocations et services aux organismes | Frais de campagne | Allocations et services aux organismes |
| Salaires et avantages sociaux | 418 848 \$ | 439 448 \$ | 512 769 \$ | 359 167 \$ |
| Activités spéciales de la campagne | 19 717 | 16 002 | 58 888 | 33 125 |
| Support technique informatique | 26 086 | 21 171 | 30 449 | 17 128 |
| Relations de presse | 20 305 | 16 479 | 29 512 | 16 600 |
| Publicité | 27 130 | 22 019 | 27 688 | 15 574 |
| Honoraires et services professionnels | 29 229 | 23 721 | 25 476 | 14 330 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 12 420 | 10 080 | 14 813 | 8 332 |
| Frais d'entretien et de réparations | 16 669 | 13 528 | 14 764 | 8 305 |
| Télécommunications et système d'alarme | 6 775 | 5 498 | 7 674 | 4 317 |
| Assurances | 5 344 | 4 338 | 6 016 | 3 384 |
| Énergie | 5 111 | 4 148 | 5 151 | 2 898 |
| Frais de congrès et d'assemblées | 5 682 | 4 611 | 2 300 | 1 294 |
| Abonnements et documentation | 375 | 304 | 2 177 | 1 225 |
| Frais de bureau | 1 205 | 979 | 1 998 | 1 124 |
| Fournitures et papeterie | 2 718 | 2 206 | 1 883 | 1 059 |
| Frais de représentation et de déplacement | 1 464 | 1 189 | 1 354 | 762 |
| Formation | 8 307 | 6 741 | 15 286 | 8 599 |
| Reconnaissance - bénévoles et employés | 929 | 754 | 2 811 | 1 582 |
| Frais bancaires et intérêts | 5 382 | 4 367 | 11 467 | 6 450 |
| Amortissement de l'actif incorporel | 1 678 | 1 362 | 3 139 | 1 766 |
| Activités spéciales de la campagne - Tirage 50/50 | 11 443 | 9 290 | - | - |
| Salaires, avantages sociaux et contractuels - Fonds de relance des services communautaires | - | 60 830 | - | - |
| | 626 817 \$ | 669 065 \$ | 775 615 \$ | 507 021 \$ |